

# PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL AU RESEAU SOUS REGIONAL DE LABORATOIRES

## Composante Sénégal

### 1. IDENTIFICATION DU PROJET

- **Période couverte par le programme :**

2017– 2018

- **Titre :**

**«Appui institutionnel à la mise en place du Réseau sous régional de laboratoires : composante Sénégal»**

- **Secteur(s) de coopération concerné(s)** (entourer le domaine)

**Communauté Wallonie-Bruxelles** : aide aux personnes - langue ou littérature – **éducation/formation** – culture et communication - santé - droit et autres sciences humaines – sciences exactes – sport

**Région wallonne**: agriculture - aménagement du territoire – ressources naturelles et environnement - énergie - économie - logement- transports et communications – aide aux personnes - **santé** - tourisme - **recherche scientifique - technologie** – patrimoine (immobilier) – sports (infrastructures) – emploi /formation

Autre : **secteur agro-alimentaire (Réseau de laboratoires)**

- **Résumé du projet :**

L'accréditation des laboratoires s'imposent, de plus en plus, comme une problématique émergente en raison de la mondialisation des crises alimentaires et des Obstacles Techniques au Commerce (OTC) et de l'application des Mesures Sanitaires et Phytosanitaire (Mesures SPS).Le Sénégal a dans ce sens développé des stratégies pour l'accréditation des laboratoires de recherche pour répondre aux normes internationales en matière de sécurité sanitaire et promouvoir leur implication dans le commerce internationale.

En effet, la levée des OTC, le respect des Mesures SPS ainsi que la compétitivité de nos produits sur le marché international impose aux pouvoirs publics de l'espace CEDEAO le renforcement des dispositifs nationaux de contrôle de produits alimentaires et la capacitation des organismes d'évaluation et d'attestation de

conformité, que sont les organismes d'inspection et de contrôle et les laboratoires en vue d'une meilleure atteinte des missions qui leur sont assignés.

Aujourd'hui, devant l'ampleur des problèmes soulevés par la complexité des échanges commerciaux, sur le plan de la sécurité sanitaire des aliments, de la lutte contre la pauvreté, et face à l'importance des enjeux économiques exacerbés par les règles de l'OMC, les laboratoires doivent être renforcés en moyens matériels, financiers et humains afin de mieux répondre aux exigences qu'impose le développement accéléré des secteurs du commerce et de l'industrie.

Ainsi, pour être crédibles et bien remplir leurs missions, les laboratoires doivent non seulement avoir une reconnaissance internationale de leurs prestations c'est-à-dire être accrédités selon ISO/CEI/17025 : 2005, mais également travailler en réseau pour mutualiser leurs actions en vue de :

- Prendre en charge les actions de maintenance des équipements ;
- Entretenir leurs locaux ;
- Acquérir les équipements et consommables critiques ;
- Prendre en charge les coûts afférents au management de la qualité par leur participation aux essais d'inter comparaison de laboratoires, l'étalonnage des instruments de mesures, etc.

Face à ce besoin de maîtriser la qualité sanitaire des produits agricoles (matières premières) et des produits transformés, un réseau national et sous régional de laboratoires a été mis en place avec le soutien de Wallonie-Bruxelles International (WBI) afin de mutualiser les actions des laboratoires et de conformer leurs résultats aux standards internationalement reconnus. A ce titre, les laboratoires du réseau ont été appuyés et accompagnés dans leur processus d'accréditation à la norme ISO/CEI/17025 : 2005 dans le cadre du partenariat avec les laboratoires en région Wallonne. Le projet n°3 WBI intitulé « Appui institutionnel à la mise en place d'un réseau national et sous régional de laboratoires » a permis entre autres :

- la création d'une centrale d'achat de réactifs, consommables et équipements ;
- la maintenance des équipements ;
- le renforcement des capacités techniques du personnel ;
- l'acquisition de méthodes d'analyse normées ;
- la réalisation des essais inter-comparaison ;
- le renforcement et la consolidation du réseau.

Ce réseau piloté par un noyau de trois laboratoires à savoir Le Laboratoire National d'Analyses et de Contrôle (LANAC) (ex laboratoire du Commerce Intérieur (LCI)), l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA), et le Centre Régional de Recherches en Ecotoxicologie et Sécurité Environnementale (CERES-Locustox), a ainsi facilité la mise en place au Sénégal d'une structure chargée de l'évaluation des risques sanitaires et phytosanitaires.

Ce projet financé par WBI a participé de manière active au maintien et à l'extension de la portée d'accréditation de la Fondation CERES-Locustox depuis 2012, mais surtout l'obtention de l'accréditation pour le LANAC.

Dans la perspective de consolider et pérenniser les acquis de la première phase du projet réseau de laboratoires, le Laboratoire National d'Analyses et de Contrôle (LANAC), l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA), et le Centre Régional de Recherches en Ecotoxicologie et Sécurité Environnementale (CERES-Locustox) sous l'égide de la Délégation Wallonie-Bruxelles à Dakar et des Ministères chargés du Commerce de l'industrie et de l'agriculture sollicitent une reconduction de l'appui-accompagnement du WBI pour la période 2017-2018.

Les actions de la deuxième phase du projet réseau national et sous régional de laboratoires seront axées sur :

- L'accréditation des laboratoires des mycotoxines, chimie et microbiologie de l'ITA ;
- L'acquisition des réactifs et consommables de laboratoires ;
- La réalisation des essais inter-comparaison ;
- La maintenance groupée des équipements de laboratoires ;
- La consolidation du réseau de laboratoires de contrôle qualité des aliments ;
- Les missions de formation et les voyages d'études ;
- Le suivi de la qualité des produits et denrées alimentaires ;
- L'acquisition de logiciel de gestion pour la gestion des analyses de laboratoire.

## **2. PARTENAIRES RESPONSABLES DU PROJET ET PARTENAIRES ASSOCIES**

### • Opérateur wallon ou bruxellois :

- ⇒ Société/organisme : ULg, Gembloux Agro-Bio Tech, Laboratoire QSPA
- ⇒ Responsable : Professeur Marianne SINDIC (Coordinatrice)
- ⇒ Fonction(s) : Responsable du Laboratoire
- ⇒ Adresse : Gembloux Agro-Bio Tech, Passage des Déportés, 2 B-5030 Gembloux Belgique
- ⇒ Tél. : 00 32 (0) 81622306
- ⇒ télécopie : 00 32 (0) 81 614222
- ⇒ courriel : [marianne.sindic@ulg.ac.be](mailto:marianne.sindic@ulg.ac.be)
- ⇒ Représentant dans le pays concerné (le cas échéant) :
- ⇒ Coordonnées des éventuels partenaires wallons ou bruxellois associés au projet :
  - Professeur Marie-Laure Fauconnier (Partenaire)
  - Unité de Chimie générale et organique
  - Passage des Déportés, 2 B-5030 Gembloux Belgique
  - Tél (bureau) : 0032 (0) 8162289
  - Fax (bureau) : 0032 (0) 81622227
  - Courriel : [marie-laure.fauconnier@ulg.ac.be](mailto:marie-laure.fauconnier@ulg.ac.be)
  - Professeur Eva Tyteca (Partenaire)
  - Unité de Chimie analytique
  - Passage des Déportés, 2 B-5030 Gembloux Belgique
  - Tél (bureau) : 0032 (0) 8162289

Fax (bureau) : 0032 (0) 81622227

Courriel : [eva.tyteca@ulg.ac.be](mailto:eva.tyteca@ulg.ac.be)

Professeur Philippe MAESEN (Partenaire)

BEGEA- Gembloux

Passage des Déportés, 2 B-5030 Gembloux Belgique

Tél (bureau) : 0032 (0) 8162289

Fax (bureau) : 0032 (0) 81622227

Courriel : [philippe.maesen@ulg.ac.be](mailto:philippe.maesen@ulg.ac.be)

• **Opérateur(s) identifié(s) dans l'autre pays :**

Société/organisme : Fondation Centre Régional de Recherches en Ecotoxicologie et Sécurité environnemental (CERES-Locustox)

⇒ Responsable : Papa Sam GUEYE

⇒ Fonction(s) : Administrateur général et Coordonnateur du Réseau national et sous régional de laboratoires

⇒ Adresse : Km 15 Route de Rufisque BP : 3300 Dakar

⇒ Tél. (+221) 33 834 42 94

⇒ Mobile: (+221) 77 5631163

⇒ Courriel : [psamgueye@hotmail.com](mailto:psamgueye@hotmail.com) / [papa.sam@maer.gouv.sn](mailto:papa.sam@maer.gouv.sn)

⇒ Représentant dans le pays concerné (le cas échéant) :

Responsable : Monsieur Bacary DIATTA, Chef du laboratoire

Fonction(s) : Directeur du LANAC

⇒ Adresse : Rue Béranger-Féraud X Parchappe BP : 2050 Dakar

⇒ Tél. (+221) 33 822 45 59

⇒ Télécopie : (+221) 33 821 98 90

Courriel : [bacarydiatta@hotmail.com](mailto:bacarydiatta@hotmail.com) / [labocomi@gmail.com](mailto:labocomi@gmail.com)

Et

Responsable : Docteur Mamadou Amadou SECK

⇒ Fonction(s) : Directeur Général de l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA)

⇒ Adresse : Route des Pères Maristes Hann Dakar BP : 2765 Dakar-Sénégal

⇒ Tél. (+221) 33 859 0711

⇒ Télécopie : (+221) 33 832 82 95

Courriel : [dgita@ita.sn](mailto:dgita@ita.sn)

• **Autres partenaire(s) éventuellement associés au projet**

UE (11<sup>ème</sup> FED, 2016-2018).

### 3. DESCRIPTION DU PROJET

- **Contexte général**

#### Contexte géographique et historique

Le contrôle des denrées vise à protéger le consommateur contre les aliments impropres à la consommation humaine ou vendus sous une forme qui déguise leur vraie nature. Il a aussi pour objectif de conformer les produits aux exigences réglementaires, d'une part du *Codex alimentarius* et d'autre part des pratiques réglementaires dans le commerce international. On relève ainsi un double rôle :

- Economique, en tant que source de devises, en rendant les produits locaux plus compétitifs sur le marché mondial ;
- De santé publique, par la protection du consommateur, en mettant à sa disposition des aliments sûrs et sains.

Cependant, pour être viable, un système de contrôle de la qualité conçu au plan national doit reposer sur une législation appropriée et disposer d'une infrastructure de contrôle de la qualité (Laboratoires de contrôle) partout où cela est nécessaire, et surtout de laboratoires accrédités pour attester de la conformité de produits alimentaires aux normes de qualité exigées par la réglementation.

La mise en place au niveau national de laboratoires accrédités dans des domaines pertinents nécessite leur mise en réseau pour partager leurs expériences, mettre en synergie leurs ressources, optimiser l'acquisition des consommables et matériels critiques y compris en matière de renforcement de capacités.

#### Contexte économique

Dans le contexte de la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE) faisant de l'agriculture un des leviers majeurs de la croissance de l'économie, le Gouvernement du Sénégal a fixé les grandes orientations agricoles portées par le PSE, qui à l'horizon 2035 et à moyen terme dès 2018, devra apporter des réponses pertinentes pour placer l'économie sénégalaise sur la voie de l'émergence avec un taux de croissance plus élevé et durable de 7% par an. Des réformes critiques et des projets phares structurants sont proposés dans le PSE dont l'axe 1 « Transformation structurelle de l'économie et croissance », s'appuie entre autres sur le développement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'aquaculture et de l'industrie agroalimentaire, dans le but de stimuler l'investissement privé national et étranger, diversifier les moteurs de la croissance et renforcer la résilience de l'économie. Dans ce contexte, en faisant de l'agriculture le moteur de l'économie sénégalaise, un réseau de laboratoires accrédités contribuera fortement à son développement par une meilleure qualité des produits alimentaires sur toute la chaîne de valeur.

Aussi en levant les restrictions quantitatives à l'importation, l'Etat favorise un afflux de produits étrangers sur le marché intérieur qui méritent un contrôle avant entrée.

### Contexte politique

Le nouveau Gouvernement du Sénégal s'est engagé dans la relance de la croissance à travers le plan Sénégal émergeant qui s'appuie sur de grands projets créateurs d'emplois et l'amélioration des conditions de vie des populations. Le Sénégal est un pays pauvre faisant partie des Pays les Moins Avancés (PMA). Outre le contrôle des denrées importées, l'objectif au niveau du commerce extérieur est de pouvoir renforcer la capacité d'offres (export) qui constitue le principal problème du pays. En effet pour pouvoir commercer, il faut produire en quantité et en qualité. Il s'agira donc de faire en sorte qu'au sein du système commercial multilatéral, on puisse mettre en place des mécanismes de financement et de développement qui permettent d'accroître cette capacité et de participer pleinement au commerce mondial.

### Contexte particulier à l'intervention

Les laboratoires nationaux associés dans le présent projet et accrédités ISO/CEI/17025 ou très engagés dans la démarche d'accréditation rencontrent des problèmes qu'il est urgent de régler. Ceci passe par la mise en place de documents qualité, la réalisation d'essais inter-laboratoires, l'acquisition et la maintenance des équipements, l'acquisition de réactifs et consommables critiques et le raccordement au Système International (masse, volume, température, humidité relative, ...etc).

### Objectifs généraux

Le projet vise à :

- Assurer une meilleure protection de la santé des consommateurs par l'amélioration du contrôle de la qualité sanitaire des denrées alimentaires ;
  - Contribuer à l'accréditation selon la norme ISO/CEI 17025 des laboratoires d'analyses et d'essais de produits alimentaires.
- **Développement du projet** (présentation détaillée du contenu du projet) **et**  
**chronogramme prévisionnel de réalisation**

Le projet permettra de prendre en charge le respect par les laboratoires des exigences de la norme ISO 17025 en vue d'obtenir l'accréditation. Pour ce faire, les laboratoires doivent apporter la preuve que :

- le personnel est suffisamment qualifié pour réaliser de telles analyses, ce qui fait appel à un renforcement des capacités des agents ;
- ils participent à des essais inter comparaisons, ce qui suppose la maîtrise de la qualité de leurs résultats ;

- ils possèdent et gèrent des étalons de référence (masse, température, volume, standards analytiques certifiés) pour la mise en place de la partie métrologie ;
- ils réalisent la maintenance de leurs équipements ;
- ils assurent une bonne gestion du processus d'analyses de laboratoire.

La démarche consiste à :

- faire accréditer le laboratoire des mycotoxines de l'ITA en phase très avancée dès 2017 et ceux de Chimie et de Microbiologie en 2018/19 ;
- assurer le renforcement de capacités des agents des laboratoires du réseau en matière d'analyses ;
- acquérir des matériaux de référence et étalonner les appareils de mesure ;
- s'inscrire aux essais d'inter-comparaisons ;
- assurer la maintenance préventive et curative des équipements des laboratoires ;
- mettre en place une centrale d'achat ;
- assurer la mise en place de la métrologie de laboratoire ;
- disposer de méthodes d'analyse normées ;
- effectuer le suivi de la qualité des produits et denrées alimentaires ;
- se doter d'un logiciel pour la gestion des analyses de laboratoires.

Ces différentes actions ont un coût que le projet aidera à supporter.

L'exécution du programme va s'établir selon le chronogramme consigné dans le tableau ci-dessous.:

ACTIONS	A1				A2				A3			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Accréditation du laboratoire de mycotoxines de l'ITA	X	X	X	X								
Accréditation des laboratoires de chimie et microbiologie de l'ITA					X	X	X	X				
Maintien des compétences				X	X	X	X	X	X	X	X	X
Acquisition de réactifs et consommables		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Inscriptions aux essais d'inter comparaisons			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Inscription aux normes AFNOR		X				X				X		
Maintenance préventive et curative des équipements des laboratoires		X		X		X		X		X		X
Organisation d'un atelier régional sur la qualité des produits alimentaires			X				X				X	
Suivi de la qualité des produits alimentaires		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Acquisition de logiciels de gestion des analyses de					X	X						

laboratoire													
-------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

- **Durée du projet (en mois) :**

Vingt quatre (24) mois

- **Nouveau projet ou reconduction** (le cas échéant, indiquer les résultats de la première phase)

Reconduction

- **Développement multilatéral :**

Articulation éventuelle avec des programmes et/ou des financements multilatéraux (Union européenne (11<sup>ème</sup> FED), Infrastructure qualité CEDEAO.)

Dans le cadre de programmes multilatéraux (Union européenne 11<sup>ème</sup> FED) et régionaux (Infrastructure qualité CEDEAO), le réseau a des promesses fermes d'appui.

#### **4. IMPACT DE LA PREMIERE PHASE D'APPUI WBI**

Le Projet n° 3 intitulé « Réseau National et Sous régional de Laboratoires » a permis l'accréditation initiale du LANAC par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC), le maintien et l'extension de la portée d'accréditation de la fondation CERES Locustox.

Avec l'appui du Projet réseau de laboratoires par le WBI, les conditions de travail des laboratoires pilotes (LANAC (ex LCI), ITA et CERES Locustox) se sont nettement améliorées au regard des impacts suivants :

**a) Pour le renforcement de capacité**

- Une bonne maîtrise des procédés (modes opératoires des équipements et protocoles analytiques) :
- Maîtrise du dosage des minéraux par Spectromètre d'Absorption Atomique ;
- Meilleure maîtrise et une meilleure application des méthodes d'analyse : augmentation du nombre d'échantillons traités ;
- Augmentation des paramètres recherchés.

**b) Pour l'acquisition des réactifs et consommables**

- Une gestion rationnelle et durable du stock de réactifs et consommables est mieux assurée.
- les méthodes d'analyses sont mieux maîtrisées et appliquées
- une diminution des ruptures de stocks.



A titre d'exemple :

La Fondation CERES-Locustox a obtenu une plus grande confiance de la part des autorités étatiques ainsi que les partenaires. Les analyses ont connu un accroissement net constant et diversifié. Pour preuve, l'Office du Lac de Guiers, Autorité chargée de la gestion du Lac de Guiers, principale source d'eau potable de la région de Dakar, a confié au CERES, des analyses.

Pour le LANAC, plus de 2000 échantillons ont été traités en 2015 par le LANAC grâce à l'appui du projet réseau ; ces échantillons sont pour l'essentiel composés de sel de cuisine, d'huiles et corps gras, de céréales et produits céréaliers, de lait et produits laitiers, de vinaigre, de sucres et produits sucrés, des épices, condiments et plantes stimulantes, des eaux potables et minérales, des boissons alcoolisées et non alcoolisées, de produits de la pêche, d'aliments de bétail, des viandes et produits carnés...etc.

Pour l'ITA, l'acquisition de consommables et de standards a notamment permis d'effectuer de manière continue, l'analyse de l'aflatoxine dans les graines d'arachides et produits arachidières (l'ITA étant la seule structure au Sénégal à effectuer cette analyse), mais aussi l'analyse de l'histamine et des éléments traces métalliques (plomb, cadmium et mercure) dans les produits de la pêche pour le compte des services d'inspection et pour l'autocontrôle. La moyenne annuelle d'analyses des laboratoires de l'Institut, toutes familles de produits alimentaires comprises, est de 7000 pour plus de 2000 échantillons.

Par ailleurs, dans le cadre de la surveillance de la qualité sanitaire de principaux fruits et légumes, le CERES-Locustox a réalisé plus de 1500 analyses dont :

- les résidus de pesticides avec 1450 analyses réalisées selon la méthode NF EN 15662 (Méthode QuECHERS) sous ou en dehors de l'accréditation selon ISO/CEI 17025 dans les produits agricoles;
- les traces de métaux lourds avec 198 analyses réalisées sur le sol, les produits agricoles, l'eau et sur le poisson.

### **c) Pour les essais inter laboratoires**

Les essais inter laboratoires (EIL) sont une exigence de la norme ISO/CEI 17025. Ainsi, l'accréditation ne peut être accordée ni maintenue que si vous apportez la preuve que vous participez régulièrement à des essais d'inter comparaison de laboratoires et que les résultats de ces essais sont satisfaisants.

La participation à ces essais a permis à la Fondation CERES Locustox, au LANAC et à l'ITA de peaufiner le travail, d'être plus attentifs, plus rigoureux en vue d'arriver aux meilleurs résultats.

Les EIL ont agi de façon positive sur le comportement et l'organisation du travail dans les laboratoires du réseau.

### **d) Pour la mise en place du réseau national et sous régional de laboratoires**

Tous les partenaires du réseau sont identifiés et connus grâce notamment aux fiches d'adhésion.

L'ensemble des activités réalisées pour la première phase sont résumées dans le tableau ci-dessous.

**Tableau des activités de la première phase d'appui WBI**

<i><b>THEME</b></i>	<i><b>Activités réalisées</b></i>	<i><b>Lieu &amp; date</b></i>	<i><b>Résultat obtenu</b></i>	<i><b>IOV</b></i>	<i><b>Bénéficiaire</b></i>	<i><b>Observations</b></i>
Coordination et gestion du projet	1 <sup>ère</sup> mission de coordination au Sénégal	LANAC, ITA et CERES du 15 au 25-01-2013	Maîtrise des procédures WBI	Rapport de mission	Pr Thonart Mme Marina Chanet de Gbx ABT	Bonne tenue des indicateurs de gestion
	1 <sup>ère</sup> mission de coordination au Sénégal	LANAC, ITA et CERES du 15 au 25-01-2013	Maîtrise des procédures WBI	Rapport de mission	Pr Thonart Mme Marina Chanet de Gbx ABT	Bonne tenue des indicateurs de gestion
	Mission de coordination en Belgique	GxABT du 11 au 18 septembre 2013	Suivi des recommandations	Rapport de mission	Dogo SECK Administrateur de CERES Locustox	Bonne tenue des indicateurs de gestion
	Mission de coordination en Belgique	GxABT Du 03 au 09 octobre 2014	Evaluation et suivi des recommandations	Rapport de mission	Ababacar NDOYE, Papa Sam GUEYE, Mamadou SECK et Bacary DIATTA	Fixation des modalités de réalisation de la mission c maintenance
Renforcement de capacité des agents du laboratoire	Stage sur la maintenance préventive et curative des SAA	GxABT du 03 au 09 mars 2014	Suivi des recommandations	Rapport de mission	Bacary DIATTA Chef du LANAC	Bonne tenue des indicateurs de gestion
	Stage sur le suivi du projet et l'état d'avancement de la thèse de doctorat	GxABT du 19 au 27 mars 2014	Suivi des recommandations	Rapport de mission	Cheikh BEYE de l'ITA	Bonne tenue des indicateurs de gestion
Acquisition de réactifs et consommables	Achat de réactifs et consommables	Avril 2013 à Mars 2015	Maîtrise et application des méthodes d'analyses	Factures d'achats et fiches de réception	LANAC, ITA et CERES	Bien suivre les instructions données par le service financier de l'ULg
Mise en place d'une centrale d'achat de réactifs et consommables	Acquisition de réactifs et consommables critiques	2014	Pas de ruptures de stocks	Factures des acquisitions	LANAC, ITA et CERES-Locustox	
Participation essais inter comparaison	Inscription au circuit du BIPEA	2013 - 2014	<b>LANAC, ITA et CERES-Locustox</b>	-	<b>LANAC, ITA et</b>	

			participent aux tests d'inter comparaison		<b>CERES Locustox</b>	
Mise en place du réseau	Mise en place d'un site Web du réseau	2014	Les activités du réseau sont connues et vulgarisées	Adresse du site réseau	-	
	Organisation d'un atelier international sur la Sécurité sanitaire des aliments	ITA 29 au 30 oct 2013	Les acteurs et partenaires du réseau sont identifiés	Rapport général de l'Atelier	Partenaires du réseau	
	Organisation d'un atelier international sur l'assurance qualité, la maintenance et qualification des équipements de laboratoire	ITA 14 au 15 juillet 2014	Les acteurs et partenaires du réseau sont identifiés	Rapport général de l'Atelier	Partenaires du réseau Sociétés de maintenance	
	Création d'une centrale d'achat de réactifs et consommables	ITA	Les besoins en réactifs et consommables des laboratoires pilotes sont connus et rendu disponibles	Factures d'achat	<b>LANAC, ITA et CERES Locustox</b>	

- **Retombées attendues en Wallonie-Bruxelles :**

Amélioration de la qualité des produits mis sur le marché Belge.

- **Retombées attendues au Sénégal :**

Les retombées attendues sont essentiellement infrastructurelles, économiques et sanitaires :

- l'existence d'une infrastructure qualité opérationnelle dans le domaine de la Sécurité Sanitaire des Aliments ;
- Une meilleure préservation de la santé des consommateurs ;
- Un meilleur accès des produits locaux (agricoles et halieutiques) aux marchés internationaux, notamment européens ;
- Une mise à niveau des laboratoires d'analyses, d'essais et d'étalonnage.

Il faut souligner que dans un contexte de concurrence internationale accrue, l'agroalimentaire fait face à de nombreuses évolutions liées au progrès technique, à la mondialisation des échanges, à de nouvelles règles européennes et internationales de régulation des marchés et à une pression des clients par le biais de la prolifération de normes privées. Pour maintenir sa position dans les échanges internationaux et répondre à ces enjeux, la demande des partenaires socio-économiques en termes de normes porte essentiellement sur trois domaines :

- hygiène, sécurité et traçabilité des aliments ;
- qualité des denrées hors qualité sanitaire ;
- amélioration au sein des industries agroalimentaires des aspects environnementaux mais aussi de la sécurité des travailleurs ou du développement durable.

Rappelons que l'accréditation ISO/CEI 17025 représente une reconnaissance de la compétence des laboratoires d'essais, ce qui permet aux clients de trouver des services fiables en matière d'essais et de mesures qui répondent à leurs besoins et exigences.

Sur les scènes nationale et mondiale, l'accréditation des laboratoires est considérée comme la preuve irréfutable de la compétence technique. De nombreuses industries exigent de leurs fournisseurs de services d'essais qu'ils soient accrédités.

- **Le cas échéant, pérennité du projet au terme de l'intervention :**

Dans la perspective à plus long terme, le succès du projet dépendra :

- de l'adhésion et de l'engagement de tout le personnel des laboratoires ainsi que du soutien de leurs directions ;
- de l'acquisition/renforcement de l'autonomie administrative et financière des laboratoires ;
- du maintien des ressources humaines formées et de l'amélioration continue de leurs compétences.
- de l'adhésion des laboratoires nationaux et sous-régionaux au réseau

L'autonomie des laboratoires du réseau leur permettra de disposer de ressources propres en vue de pérenniser les acquis du projet (budget de fonctionnement, budget de formation).

## **5. MOYENS REQUIS POUR LA REALISATION**

**Estimation globale : 172 500 €** (coûts formations et ateliers de partage, acquisition des réactifs et consommables, inscriptions aux essais inter-comparaisons, maintenance préventive et curative des équipements des laboratoires, suivi de la qualité des denrées alimentaires)

- contribution attendue de Wallonie-Bruxelles (en EUR) :
- votre contribution :
- contribution espérée du partenaire en (pays) <sup>1</sup> :

---

<sup>1</sup> Pour les projets nécessitant des interventions allant au-delà de la simple mobilité, veillez à identifier si les moyens en question sont d'ores et déjà confirmés ou s'ils doivent être négociés en Commission mixte.

- autres sources de financement

<b>ANNEXE BUDGETAIRE/ MOYENS SOLLICITES AUPRES DE WBI</b>		<b><u>2016 - 2017</u></b>		
<b>CATEGORIES</b>	<b>COUT ESTIME EN EUROS</b>			
	<b>Quantité</b>	<b>Coût unitaire</b>	<b>Coût annuel</b>	<b>Coût Total</b>
<b>I. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Belgique</b> Acquisition et envoi de consommables critiques et petit matériel de laboratoire)	3	2 000	6 000	12 000
<b>Sénégal</b> Inscriptions des laboratoires sénégalais (CERES Locustox, de l'ITA et du LANAC aux essais inter-comparaisons (BIPEA, ...) reconnus par les organismes d'accréditation	-	4 500	4 500	9 000
<b>Sénégal</b> Inscriptions des laboratoires Sénégalais à SAGAWEB AFNOR	3	3 500	10 500	21 000
<b>Sénégal</b> Hébergement et maintenance du site WEB	1	500	500	1 000
<b>Sénégal</b> Suivi de la qualité des produits et denrées alimentaires et des produits émergents (bouillons d'assaisonnement, édulcorants, produits maraîchers, eaux en sachets ....etc	100	120	12 000	24 000
<b>Belgique</b> Achat de consommables et petit matériel de laboratoire	3	4 000	12 000	24 000

<b><u>FRAIS DE COORDINATION DU Laboratoire QSPA (Belgique)</u></b> <b>(250 €/jour) soit 16 jours de prestations</b>	1	4 000	4 000	8 000
<b><u>ORGANISATION AU SENEGAL D'UN SEMINAIRE REGIONAL SUR LA QUALITE/AN</u></b>  1. Location salle 2. Fournitures de bureau 3. Déplacements participants	- - -	5 000	5 000	10 000
<b><u>FRAIS DE COORDINATION/ANIMATION DU RESEAU AU SENEGAL</u></b>  - Personnel (3 % temps administrateur Général + 2% temps secrétaire) 1000 EUR. - Téléphone, internet 450 EUR. - Fournitures de bureau 150 EUR. - Carburant pour déplacements locaux 400 EUR.	1	2 000	2 000	4 000
<b>SOUS - TOTAL FONCTIONNEMENT</b>			<b>S/T 56 500</b>	<b>S/T 113 000</b>

<b>II. <u>FRAIS DE MISSION ET D'ACCUEIL</u></b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accueil en Région wallonne (4 experts)</b>  Billet d'avion.....</li> <li>Logement (6 nuits x 85 euros)</li> <li>Per diem (7 jours x 25 euros)</li>   <li>• <b>Missions vers le Sénégal (5 missions)</b>  Billet d'avion.....</li> <li>Per diem (7 x 30 euros)</li> <li>Logement (6 x 80 euros)</li>   <li>• <b>Divers frais au Sénégal et en Belgique</b> (frais de passeport, déplacements et accueil des partenaires)</li> </ul>	<p style="text-align: center;">4 4 4  5 5 5  1</p>	<p style="text-align: center;">1 000 510 175  1 000 210 480  1 000</p>	<p style="text-align: center;">4 000 2 040 700  5 000 1 050 2 400  1 000</p> <p style="text-align: right;"><b><i>S/T 16 170</i></b></p>	<p style="text-align: center;">8 000 4 080 1 400  10 000 2 100 4 800  2 000</p> <p style="text-align: right;"><b><i>S/T 32 340</i></b></p>
<p><b>Maintenance préventive et curative des équipements des laboratoires et formation au Sénégal, En relation avec experts échanges ou Gembloux ABTx</b>  <b>A défaut recourir à l'expertise locale :</b>  - Missions d'une semaine d'experts de firmes belges ou européennes de matériel (3 missions)</p>	<p style="text-align: center;">3 3 3</p>	<p style="text-align: center;">1000 280 560</p>	<p style="text-align: center;">3 000 840 1 680</p>	<p style="text-align: center;">6 000 1 680 3 360</p>



<b><u>ORGANISATION AU SENEGAL D'UN SEMINAIRE DE PARTAGE SUR LA QUALITE/AN</u></b>				
<b>Missions</b>				
• Belgique vers Sénégal (3 participants)				
Billet d'avion	3	1 000		
Per diem (7 x 30 euros)	3	210	3 000	6 000
Logement (6 x 80 euros)	3	480	630	1 260
			1440	2 880
• Afrique vers Sénégal (3 participants : à déterminer)				
Billet d'avion	3	800		
Per diem (7 x 30 euros)	3	210	2 400	4 800
Logement (6 x 80 euros)	3	480	630	1 260
			1440	2 880
				<b><u>S/T 30 120</u></b>
<b>SOUS-TOTAL FRAIS DE MISSION</b>			<b><i>S/T 15 060</i></b>	<b><u>S/T 30 120</u></b>
<b>SOUS-TOTAL GENERAL</b>			<b><i>87 750</i></b>	<b><i>175 500</i></b>
<b>Frais de gestion (5%)</b>			<b><i>4 387.5</i></b>	<b><i>8 775</i></b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b><i>92 137.5</i></b>	<b><i>184 275</i></b>

Les missions internes (au Sénégal) doivent être renforcées pour faire bénéficier au plus grand nombre d'acteurs du réseau des retombées des formations.

**Nota bene** : le présent formulaire ne dispense pas le candidat à une bourse pour l'étranger d'introduire une demande sur formulaire spécifique à adresser au CGRI avant le 1<sup>er</sup> novembre ou 1<sup>er</sup> décembre. Ce formulaire peut être obtenu auprès du service des bourses au CGRI.

De même, le candidat à une bourse de la Communauté française de Belgique doit introduire son dossier de candidature auprès des autorités de son pays.

**Responsable du projet** : Papa Sam GUEYE  
Administrateur Général de CERES Locustox

**Partenaire<sub>1</sub>:**  
**LANAC**

**Partenaire<sub>2</sub>:**  
**ITA**

**Partenaire<sub>2</sub>:**  
**CERES-Locustox**

**Signature** :

**Signature** :

**Signature** :

**Accord du responsable de l'établissement** :

**Date** : 08 décembre 2016

**Veillez nous renvoyer ce document, dûment complété et dactylographié, en 3 exemplaires**

**Notes :**

- le projet sera soumis, en fonction du secteur d'activité, à l'évaluation des administrations fonctionnelles de la Région wallonne, d'un jury scientifique en Communauté française ainsi que des institutions compétentes du pays partenaire. Il ne peut être considéré comme accepté que suite à la notification officielle que le CGRI ou la DGRE adressera au responsable du projet et selon les modalités précisées par l'Accord de coopération.
- le partenaire étranger **doit introduire** de son côté une demande auprès de ses autorités.